



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2005
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquantième session

27 février-10 mars 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »**

Renforcement de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint à la Commission de la condition de la femme le rapport de la Directrice de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme sur l'exécution du programme de travail et du plan stratégique pour 2004-2007 de l'Institut. Au paragraphe 4 de sa résolution 49/6, la Commission a prié la Directrice de l'Institut de lui rendre compte, à sa cinquantième session, en particulier des activités liées au suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du texte issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

* E/CN.6/2006/1.



Rapport de la Directrice sur le renforcement de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Résumé

Comme suite à la résolution 49/6 de la Commission de la condition de la femme, le présent rapport rend compte de l'exécution du programme de travail de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Comme l'a reconnu la Commission dans sa résolution, l'Institut a pris plusieurs initiatives stratégiques, telles que la refonte de son site Web, le renforcement des mécanismes de coopération avec les entités des Nations Unies, l'élargissement de son programme de recherche, l'intensification de sa campagne de collecte de fonds, le développement des contacts avec des organismes publics, la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé ainsi que la consolidation de ses activités de formation, de renforcement des capacités et de vulgarisation.

L'Institut fonde ses programmes de travail annuels sur son cadre stratégique pour 2004-2007, qui guide ses travaux dans trois domaines stratégiques : recherche appliquée, collecte et diffusion d'informations, et renforcement des capacités sur les questions de genre. Chaque programme annuel arrête des domaines thématiques précis auxquels l'Institut doit consacrer ses travaux et, grâce à ses produits, jette les bases des activités à entreprendre les années suivantes. Le cadre stratégique a été établi sur la base des mandats et recommandations énoncés dans les résolutions, rapports et documents issus de l'organe directeur de l'Institut ainsi que des tâches qui lui ont été confiées par des conférences internationales, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale.

L'Institut a participé à l'examen et à l'évaluation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en analysant et définissant les futurs domaines d'activité, et a lancé une initiative sans précédent tendant à inclure le genre dans l'analyse des envois de fonds et du développement. Cette initiative vise à mettre en relief la contribution des femmes à la vie économique de leur pays d'origine et à définir les besoins et intérêts des femmes, l'évolution de leur rôle au sein de la famille et des recommandations de nature à offrir aux femmes de plus grands avantages économiques.

Grâce à sa revitalisation, l'Institut est mieux à même d'apporter une contribution précieuse à l'étude de questions telles que l'habilitation des femmes, l'égalité des sexes, la prise en compte des questions de genre dans les objectifs du Millénaire pour le développement et l'intégration transversale du genre dans l'ensemble du système des Nations Unies.

L'engagement par les États Membres de ressources suffisantes pour assurer la viabilité à moyen et à long terme de l'Institut aidera ce dernier à s'acquitter pleinement des tâches qui lui ont été confiées.

Introduction

1. Le cadre du plan stratégique pour 2004-2007¹ définit brièvement la mission, les objectifs fondamentaux et les stratégies devant guider les travaux de l'Institut dans l'exécution de son programme visant à assurer l'égalité des sexes et la promotion de la femme. Le plan stratégique est fondé sur le mandat de l'Institut énoncé par le Conseil économique et l'Assemblée générale². Il reconnaît que le mandat de l'Institut a été élargi par les résolutions et décisions successives de l'Assemblée et du Conseil. Dans les stratégies convenues lors d'une série de grandes conférences et sommets mondiaux et de leur suivi, en particulier le Sommet du Millénaire, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », l'Assemblée, le Conseil et la Commission de la condition de la femme ont mis en relief le rôle de l'Institut en tant que seule entité du système des Nations Unies dont les travaux sont entièrement consacrés à la recherche, à la formation et à l'information sur l'égalité des sexes.

2. Le plan stratégique souligne que l'Institut a pour mission de servir de principal catalyseur d'initiatives novatrices concernant les questions de genre en continuant d'axer son action sur quatre domaines stratégiques : recherche appliquée; échange et diffusion d'informations; renforcement des capacités et développement institutionnel.

3. Pour chacun de ces quatre domaines, les objectifs sont les suivants :

- Recherche appliquée : Mener des recherches sur les politiques actuelles prenant en compte les questions de genre pour évaluer les réalisations et les lacunes; promouvoir l'application des enseignements tirés et la transposition des pratiques optimales ainsi que l'information en retour en vue de guider les politiques aux échelons local, régional et mondial;
- Échange et diffusion d'informations : Assurer la gestion efficace de la connaissance des questions liées au genre afin d'aider les gouvernements et la société civile à intégrer ces questions dans les politiques et programmes;
- Renforcement des capacités : Appuyer le renforcement des capacités sur l'intégration transversale du genre sur la base des enseignements tirés des travaux de recherche appliquée et de la gestion des connaissances;
- Développement institutionnel de l'Institut : Façonner un organisme viable, solide et novateur, qui assure une bonne gouvernance.

4. L'Institut met en œuvre un plan de travail annuel qui décrit ses activités dans les domaines de la recherche, de l'échange d'informations et du renforcement des capacités s'inspirant du plan stratégique, et qui jette les bases nécessaires à la

¹ Le Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme a approuvé le plan stratégique à la reprise de sa première session en 2004. Pour de plus amples renseignements, voir le site Web de l'Institut <<http://www.un-instraw.org/en/index.php?option=content&task=view&id=43&Itemid=79>>.

² Résolution 1998 (LX) du Conseil économique et social, en date du 12 mai 1976 et décision 1984/124 du Conseil en date du 24 mars 1984 approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 39/122 du 14 décembre 1984.

poursuite des activités les années suivantes. Dans la section ci-après, des informations sont présentées sur l'exécution du programme de travail de l'Institut pour la période 2004-2005.

I. Exécution des activités

5. L'une des grandes idées-forces du plan stratégique pour 2004-2007 suppose le renforcement des partenariats entre l'Institut et d'autres organismes des Nations Unies. À cet égard, l'Institut continue de jouer un rôle actif dans le Réseau institutions pour les femmes et l'égalité des sexes et est membre des groupes de travail sur l'égalité des sexes et les objectifs du Millénaire pour le développement; les technologies de l'information et de la communication, les questions liées au genre; les femmes, la paix et la sécurité; le portail WomenWatch; le genre et l'eau; et les femmes autochtones.

6. L'Institut et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) ont signé en novembre 2004 un accord de collaboration ayant pour principal objectif de créer des synergies en faveur de l'habilitation des femmes et de l'égalité des sexes. Ils ont organisé conjointement une réunion sur l'information concernant les questions de genre dans les Amériques, tenue à New York les 26 et 27 mai 2005, au cours de laquelle des fonctionnaires de l'information d'organismes des Nations Unies et des représentants d'organisations non gouvernementales ont examiné la question de la disponibilité et de la diffusion d'informations sur les questions de genre. Les participants ont également recensé les lacunes dans la production et la diffusion d'informations de cette nature en vue d'établir une stratégie commune visant à y remédier.

7. L'Institut a également signé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) un mémorandum d'accord en vue d'instaurer une collaboration dans divers domaines, tels que la conception d'un ensemble de formations en ligne sur le genre et les technologies de l'information et de la communication, le genre et le VIH/sida, la traite des femmes et le genre et la paix. Un autre domaine de collaboration avec l'UNESCO concerne l'ouverture d'un centre de documentation qui servira d'observatoire et de bureau d'échange d'informations sur les questions relatives aux femmes en Palestine.

8. L'Institut a également collaboré avec l'ONU et d'autres organismes dans le cadre de plusieurs autres initiatives, notamment le Réseau de l'ONU pour l'énergie lors de l'élaboration du document directeur sur l'énergie et les objectifs du Millénaire pour le développement, le groupe de travail chargé de l'étude du Secrétaire général sur la violence à l'égard des femmes et la rubrique sur le genre et le développement du Portail mondial du développement dont l'Institut est une organisation partenaire.

9. L'Institut continue de coopérer avec le Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques.

10. L'Institut a également bénéficié du concours du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), leur personnel ayant participé à l'élaboration de son Plan stratégique pour 2004-2007.

A. Recherche

11. Les programmes de travail annuels en 2004 et 2005 ont défini des sujets de recherche, dont les suivants : financement du développement; technologies de l'information et de la communication et habilitation des femmes; problèmes liés aux migrations (envois de fonds); sécurité et genre; et gouvernance et participation des femmes à la vie politique.

Financement du développement

12. Le cadre conceptuel et l'étude des questions liées au genre dans le financement du développement³ peuvent être consultés dans une rubrique spéciale du site Web qui contient aussi un glossaire de termes et d'autres documents. L'étude, qui a également été imprimée sur papier, analyse le document issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, à savoir le Consensus de Monterrey⁴, dans l'optique du genre et indique que les problèmes qui se posent à cet égard n'ont pas été suffisamment pris en compte, invite les gouvernements et les organismes internationaux à reconnaître le rôle crucial de l'habilitation économique des femmes et leur contribution aux secteurs marchand et non marchand de l'économie et propose des stratégies pour l'action à mener.

Technologies de l'information et de la communication

13. L'Institut a établi un cadre conceptuel sur le genre et la technologie de l'information et de la communication, qui se trouve sur son site Web. Ce cadre donne un aperçu des principales questions et des orientations futures de la recherche, et contient un glossaire, une bibliographie et d'autres sources d'information. Il contient aussi le texte intégral des documents de l'Institut sur des sujets tels que les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour l'habilitation des femmes, le genre et l'administration en ligne ainsi que l'emploi des femmes dans les centres d'appel.

Questions liées aux migrations (envois de fonds)

14. En dépit du nombre croissant de travailleuses migrantes et de l'importance grandissante des envois de fonds pour les moyens de subsistance de nombre de familles dans les pays en développement, leur répartition par sexe n'a guère fait l'objet de recherches systématiques. Un examen critique des incidences des envois de fonds par sexe peut favoriser la définition de politiques visant à en exploiter le potentiel de développement. À cette fin, l'Institut a élaboré un cadre de recherche pour procéder à une analyse par sexe de l'envoi et de la réception des fonds ainsi que de leurs effets sur les ménages et les relations entre les sexes.

15. Ce cadre de recherche peut être consulté sur le site Web de l'INSTRAW. L'Institut a également établi en juin 2005 un document de travail qui porte notamment sur les formes traditionnelles d'héritage; l'accès au crédit; les

³ Maria Floro et al. « Gender Issues and Concerns in Financing for Development », Document spécial n° 3, mars 2004; peut être consulté à l'adresse suivante: <www.un.instraw.org/en/index.php?option=content&task=view&id=838&Itemid=134-21k-9janvier2006>.

⁴ *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique) 18-22 mars 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.

restrictions à l'accès à la propriété; l'utilisation, le contrôle et la répartition des ressources au sein du ménage; la division du travail selon les sexes; et la prise de décisions au sein de la famille et de la collectivité. Publié sous le titre « Crossing Borders: Gender Remittances and Development », ce document vise à jeter les bases nécessaires pour apporter une réponse plus satisfaisante notamment aux questions ci-après : comment la féminisation croissante des migrations influe-t-elle sur les envois de fonds; comment les envois de fonds facilitent-ils la réalisation de l'égalité des sexes; et comment les fonds rapatriés peuvent-ils être mobilisés pour assurer un développement durable incluant les femmes?

16. Pour mieux faire connaître la nécessité d'analyser les envois de fonds par sexe dans les Amériques, l'Institut a collaboré avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds d'investissement multilatéral (FIM) dans le cadre d'un séminaire sur les femmes et les envois de fonds, tenu en marge du Colloque international sur les transferts de fonds, qui a eu lieu du 28 au 30 juin 2005 à Washington. Lors d'une réunion organisée selon des modalités identiques, l'Institut a analysé en collaboration avec la Banque asiatique de développement (BAsD), les envois de fonds par sexe dans cette région. Un disque compact contenant des informations générales, des documents de travail de l'Institut et autres articles, une bibliographie, une fiche récapitulative, un glossaire et le texte des accords internationaux ayant trait à la question du genre et des envois de fonds a été produit et distribué aux participants lors de ces réunions ainsi que d'autres portant sur ce sujet.

17. L'Institut a également participé à d'autres manifestations internationales pour mettre en relief les aspects des envois de fonds liés au genre et leurs effets sur la situation économique des femmes et leur statut au sein du ménage⁵. Ces réunions ont aussi offert à l'Institut la possibilité d'appeler l'attention sur d'autres domaines devant encore faire l'objet de recherches et de souligner qu'il importait d'assurer une intégration transversale du genre dans les programmes et projets ayant trait aux migrations et aux envois de fonds.

18. Conformément à son plan de travail pour ce domaine de recherche en 2005, l'Institut a lancé des activités en vue d'établir des monographies dans certains pays afin d'acquérir ainsi une connaissance encore plus approfondie de la dimension « genre » des envois de fonds et de leurs répercussions sur les relations entre les sexes et les mutations sociales. Grâce à un financement du FNUAP, l'Institut a mis au point une méthode d'établissement des monographies sur le genre et les envois de fonds. Cette méthode a été appliquée pour la première fois lors de l'établissement d'une monographie en République dominicaine⁶, qui examine les effets des transferts de fonds par les migrants entre la République dominicaine et l'Espagne. Elle sera également appliquée à d'autres monographies qui doivent être établies en 2006 pour obtenir des données comparables.

⁵ Conférence internationale de dirigeantes consacrée aux migrations et aux questions de genre dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, tenue à Haïfa (Israël) du 25 au 28 septembre 2005 et Colloque international sur les droits des femmes et le développement de la dixième session de l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) sur le thème « How does change happen? » (Comment fait-on évoluer la situation?), tenu à Bangkok du 27 au 30 octobre 2005.

⁶ « Development potential of remittances with a gender perspective: the case of the Dominican Republic ».

Sécurité et genre

19. Compte tenu de l'examen annuel par le Conseil de sécurité de l'application de sa résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité et soucieux de continuer à promouvoir l'intégration transversale du genre dans le secteur de la sécurité, l'Institut a entrepris un certain nombre d'activités. Deux débats ont été organisés en ligne sur les thèmes suivants : genre et réforme du secteur de la sécurité et genre et prévention/règlement des conflits⁷. Les participants ont été, dans leur majorité, d'avis que la définition de la sécurité devait être élargie et que la réforme en cours du secteur de la sécurité ne tenait pas compte des problèmes liés aux femmes et au genre. Ils ont défini les besoins en matière de recherche et de renforcement de capacités tels que l'intégration des questions de genre dans l'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité.

20. Dans le cadre des efforts faits pour préconiser l'intégration transversale du genre dans la programmation du secteur de la sécurité et dans les initiatives de réforme, l'Institut a établi un cadre analytique pour le genre et la réforme du secteur de la sécurité, qui contient un certain nombre de documents d'information et peut être consulté sur le site Web de l'Institut.

21. Afin de souligner la nécessité d'inclure les questions de genre dans les politiques et programmes relatifs au secteur de la sécurité, l'Institut a organisé le 27 octobre 2004 à New York un atelier sur le thème « Et maintenant? Recherche et formation aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité ». Il a ensuite participé à une série de réunions, dont la table ronde intitulée « Panel on Men, Women and Gun Violence : options for Action », organisée par UNIFEM et coprésidée par l'Institut le 14 juillet 2005 à New York; la troisième réunion du Dialogue international interparlementaire sur la violence à l'égard des femmes, tenue à Madrid les 15 et 16 septembre 2005; le Congrès international en faveur de l'harmonisation des législations locales avec les instruments internationaux relatifs aux droits humains des femmes, réuni au Mexique le 21 septembre 2005; la réunion régionale sur le thème « Instaurer une culture de la paix et prévenir les conflits dans la Grande Caraïbe », tenue à Saint-Domingue les 22 et 23 septembre 2005 et l'atelier sur la violence à l'égard des femmes à l'intention des entités des Nations Unies, organisé à New York du 5 au 7 décembre 2005.

22. Conformément au Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects⁸, l'Institut a participé à une réunion sur la dimension genre de l'utilisation des armes légères, tenue à New York. Il collabore également avec le Réseau d'Action international contre les armes légères.

23. Dans le cadre de ses travaux en cours dans ce domaine, l'Institut a rédigé un guide intitulé « Securing Equality, Engendering Peace: A Guide to Policy and Planning on Women, Peace and Security ». Ce guide sert de référence aux gouvernements et organisations lors de l'élaboration de leurs plans d'action sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité dans le but de renforcer

⁷ Ces débats en ligne ont eu lieu du 4 octobre au 7 novembre 2004 et du 22 novembre au 20 décembre 2004, respectivement. On en trouvera un résumé sur le site Web de l'Institut.

⁸ Voir le *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, New York, 9-20 juillet 2001 (A/CONF.192/15)*, chap. IV, par. 24.

l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. En outre, l'Institut a établi un guide méthodologique pour la prévention de la violence à l'égard des jeunes femmes. Ce guide, qui vise à faciliter l'élaboration de plans de sensibilisation et de formation à ces questions, s'adresse aux jeunes, aux décideurs, au personnel technique des ministères et d'autres organismes ainsi qu'aux responsables locaux.

24. L'Institut a assuré l'intégration transversale du genre dans le module de formation sur la sécurité publique, établi par le Centre de contact sous-régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et a mis au point un outil et un programme de formation sur la prévention de la violence à l'égard des femmes qui viendront enrichir ce module. Grâce à la collaboration de l'Institut à ce projet, la prévention de la violence à l'égard des femmes est perçue comme un élément essentiel d'une sécurité publique efficace et l'un des principaux défis pour la sécurité humaine. De ce fait, des mesures et mécanismes concrets ont été incorporés pour assurer des activités appropriées de formation, de renforcement des capacités des intervenants dans le secteur de la sécurité. Sur la base du module susmentionné, l'INSTRAW a également organisé deux séminaires de formation avec les parties intéressées en République dominicaine et en El Salvador.

Gouvernance et participation des femmes à la vie politique

25. L'Institut a obtenu des fonds extrabudgétaires pour financer le projet concernant le renforcement de la gouvernance dans l'optique des questions de genre et la participation des femmes au niveau local. Le projet, qui sera financé par l'Agence espagnole de coopération internationale [Agencia Española de cooperación Internacional (AECI)] met particulièrement l'accent sur les populations autochtones en Amérique centrale, dans les pays andins et au Mexique.

26. Ce projet vise à constituer une base de connaissances et à échanger des données d'expérience sur les pratiques efficaces et les enseignements tirés; à renforcer les connaissances et capacités aux échelons local et national grâce à la définition de mécanismes appropriés et à leur consolidation, à l'élaboration et à l'application d'un module de formation répondant aux besoins des institutions et organisations locales et nationales et à la constitution de réseaux de soutien faisant appel aux technologies de l'information et de la communication ou au renforcement de ceux qui existent déjà, et à promouvoir et faciliter la formulation de politiques nationales visant à améliorer la gouvernance dans l'optique des questions de genre et la participation des femmes à la vie politique et aux postes de responsabilité au niveau local.

27. Au cours du premier trimestre de 2005, l'Institut a rencontré les ministres de la condition féminine et questions de genre des pays d'Amérique centrale et du Mexique pour leur présenter la proposition de projet à l'étude avec l'Agence espagnole de coopération internationale et recueillir leurs observations avant sa mise au point définitive. Des représentants d'instituts de recherche et d'organismes des Nations Unies ont également participé à cette réunion.

28. L'Institut a reçu de l'Instituto Nacional de las Mujeres (INMUJERES) (Institut national des femmes) au Mexique des fonds destinés à couvrir sa participation au projet de l'AECI.

29. Une réunion de coordination du projet, qui doit avoir lieu du 1^{er} au 3 février 2006 au siège de l'INSTRAW à Saint-Domingue, réunira des représentants des

organismes des Nations Unies et des organismes de coopération bilatérale opérant dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, dont les travaux portent notamment sur la gouvernance et la participation des femmes à la vie politique. Cette réunion aura pour objectif de faciliter une coordination efficace des activités, d'éviter les doubles emplois et de créer une synergie entre les diverses parties intéressées par le projet pour ce qui est des questions liées au genre et à la participation des femmes à la vie politique à l'échelon local.

30. On trouvera sur le site Web une rubrique spéciale sur la gouvernance, le genre et la participation des femmes à la vie politique qui définit le cadre conceptuel de ces notions ainsi qu'une fiche récapitulative, un glossaire, des informations sur les instruments internationaux, et manifestations et une bibliographie annotée sur la participation politique des femmes à la gouvernance locale en Amérique latine.

31. Une série d'aperçus de programmes de pays a été établie sur le thème « Participation des femmes à la vie sociale et politique et gouvernance » pour les pays suivants : Algérie, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Mauritanie et Tunisie. Ces aperçus peuvent être consultés dans la rubrique susmentionnée sur le site Web de l'Institut.

32. Par ailleurs, l'Institut a participé à plusieurs réunions et manifestations, notamment aux conférences régionales sur le thème « les femmes : artisans du développement local » (El Salvador, 16-18 juillet 2005) et « Défi pour le développement local » (Équateur, 19-21 septembre 2005).

B. Renforcement des capacités

33. Pour répondre à la demande indéniable d'outils de formation, exprimée notamment par des organisations des pays en développement, l'Institut a élargi sa collection de documents de formation sur les questions de genre, qui comporte désormais une cartographie des programmes et outils existants, un fichier d'instituts et de centres de formation et une récapitulation des lacunes et besoins.

34. La base de données sur l'intégration transversale du genre, qui a été remaniée pour mieux en faciliter la consultation, a été enrichie d'environ 300 nouveaux documents d'information. Cette base met en exergue les sources traitant de questions importantes pour les pays en développement, telles que l'eau, le développement agricole et rural, la santé et le VIH/sida, et contient un certain nombre d'outils de planification et de programmation utiles en matière d'intégration transversale du genre.

35. Grâce aux fonds versés par le Gouvernement sud-africain pour financer un projet sur le VIH/sida et les femmes en Afrique australe, l'Institut a établi un manuel destiné aux personnes s'occupant des malades du VIH/sida au sein de la famille, qui sont, pour la plupart, des femmes analphabètes et semi-analphabètes vivant dans des régions où peu d'informations sont disponibles. Le manuel vise principalement à mettre à leur disposition un outil qui soit adapté à leur situation et besoins particuliers, et qui renforce leurs compétences techniques pour qu'elles assurent mieux la prise en charge à domicile des personnes atteintes du VIH/sida et qu'elles se sentent plus à l'aise dans ce rôle. Le manuel a été expérimenté au Zimbabwe par les chercheurs participant à un projet sur les femmes et le VIH/sida conjointement exécuté par l'Université Stanford de Palo Alto (Californie) et l'Université du

Zimbabwe. Il a été soumis au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et sera distribué sur le terrain dans le cadre du processus d'expérimentation. Étant donné que les femmes jouent des rôles identiques pour ce qui est des soins à domicile dans les pays où le VIH/sida est très répandu, l'Institut adaptera ce manuel à d'autres pays et à des situations particulières.

36. L'Institut a appuyé des activités visant à renforcer les capacités en République dominicaine en organisant des ateliers sur les notions fondamentales de genre, sur la santé des femmes et sur l'élaboration de propositions de projets tenant compte des questions de genre. Les activités de renforcement des capacités ont consisté à assurer la participation du personnel de l'Institut à un atelier national sur l'élaboration de projets dans l'optique du genre, qui a été organisé pendant une semaine en avril 2005. Des fonctionnaires des services gouvernementaux et d'organismes des Nations Unies dans le pays hôte ont également participé à cet atelier qui a été financé par l'OMS et l'OPS.

37. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités en République dominicaine, l'Institut a lancé, de concert avec les parties intéressées de ce pays, une série d'ateliers sur des thèmes divers, notamment les femmes et les jeunes, les migrations et le vieillissement.

C. Information et communications

38. L'Institut a remanié son site Web en vue de le mettre à jour, d'en faciliter la consultation, de lui assigner un créneau bien défini et de réaliser l'objectif stratégique relatif à la diffusion d'informations. Le site Web reconfiguré lui permet de servir de centre d'échange d'informations pour les recherches et données liées au genre. D'autres mesures ont également été prises pour consolider et enrichir le site Web conformément au plan de travail de 2005 en y intégrant de nouveaux domaines de recherche.

39. Les statistiques font apparaître une augmentation sensible du nombre de consultations et de téléchargements du site Web remanié depuis son lancement vers le milieu de 2004. Les pages consultées par mois ont augmenté de plus de deux fois et demie au cours de la première année de mise en service. Les consultations de certaines rubriques du site Web telles que la recherche, la formation et l'intégration transversale ont également connu un accroissement considérable et cette tendance se poursuit.

40. L'Institut s'est également efforcé de consolider et de développer les versions française et espagnole du site. Il a conclu avec l'Organisation de la francophonie un accord en vertu duquel tous ses documents seraient traduits en français à titre de contribution volontaire à ses travaux dont l'objectif est de renforcer la diffusion d'informations dans les pays francophones.

41. Le site Web de l'Institut a été enrichi d'une revue périodique, la *Revue INSTRAW*, qui contient des rubriques « Points de vue », des entrevues et des articles sur les questions de genre dans le monde entier. Cette revue est publiée en ligne en anglais, espagnol et français et distribuée à divers abonnés. Des numéros ont été consacrés à la violence à l'égard des femmes, aux questions de genre et aux

objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi qu'au thème des femmes, de la paix et de la sécurité et à la question des femmes et de l'énergie.

42. L'Institut a mis en œuvre une stratégie des communications dans le cadre de laquelle des messages concernant des célébrations particulières sont largement diffusés dans le réseau mondial de l'Institut. Ces messages appellent aussi l'attention sur les travaux de l'Institut qui sont présentés sur son site Web et se sont révélés être un moyen efficace d'échange d'informations.

43. En mars 2005, l'Institut a lancé une nouvelle série d'études intitulée « Nouvelles voix, nouvelles perspectives » visant à appuyer et diffuser les nouvelles recherches sur les questions ayant trait aux femmes et au genre. Des communications ont été sollicitées dans les quatre domaines prioritaires de recherche suivants : genre et envois de fonds; genre et technologies de l'information et de la communication; genre et réforme du secteur de la sécurité; et genre et participation à la vie politique au niveau local. Onze communications ont été sélectionnées et publiées en ligne dans leur langue originale (anglais, espagnol ou français). En outre, trois communications de qualité exceptionnelle ont été choisies pour impression. Des communications ont été reçues sur les sujets suivants :

a) Genre et participation à la vie politique : i) commissions locales de femmes au Philippines, ii) femmes dans les conseils de village en Inde, iii) lutte des femmes pour le pouvoir politique au Cambodge, iv) déception des femmes à l'égard de la situation politique en Colombie, v) enseignements tirés du régime des quotas dans le secteur de l'approvisionnement en eau au Népal et vi) islam et accès des femmes aux postes de responsabilité;

b) Genre et envois de fonds : i) travailleurs migrants et bien-être des ménages à Sri Lanka et ii) incidences des envois de fonds sur le développement en République dominicaine;

c) Genre, paix et sécurité : i) évolution des rôles masculins dans les forces armées du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ii) analyse par sexe de la doctrine relative à la responsabilité de protéger et iii) manière dont les initiatives de développement abordent le problème de la violence fondée sur le sexe.

II. Suivi du processus d'examen de Beijing

44. Conformément au paragraphe 4 de la résolution 59/260 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2004, dans laquelle l'Assemblée a prié l'Institut, comme le prévoit son mandat, de prendre une part active et de contribuer à l'examen et l'évaluation de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ainsi que du document issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée à l'occasion de la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, l'Institut a établi une série de rapports de synthèse traitant de chacun des 12 domaines critiques définis dans le Programme d'action⁹, et ce dans le double objectif de a) mettre en relief les expériences réussies et les pratiques optimales qui permettraient d'assurer l'égalité des sexes aux niveaux local, national et international et b) de définir les domaines prioritaires pour l'action à mener. Les

⁹ *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe II.

rapports en question peuvent être consultés en anglais, en espagnol et en français sur le site Web de l'Institut et ont également été diffusés sous forme de CD consacrés au processus de Beijing.

45. Conformément aux conclusions concertées du Conseil économique et social sur l'intégration des questions de genre dans tous les programmes et politiques du système des Nations Unies¹⁰, l'Institut a publié sur son site Web un guide contenant plus de 350 documents dans le but de faciliter l'intégration transversale du genre dans les projets, programmes et politiques. Les principales rubriques présentent des exposés, des politiques, des plans et des manuels, en plus des enseignements tirés et des pratiques optimales en la matière. Des documents à ce sujet sont également disponibles sur plus d'une vingtaine de thèmes tels que la santé, le travail, les migrations, les aspects économiques et l'éducation. Ce sont les rubriques les plus fréquemment consultées.

46. L'Institut a également collaboré avec le FNUAP et l'OMS à l'élaboration d'un document de synthèse sur le genre, le vieillissement et la santé, comme suite au processus d'examen et d'évaluation de Beijing. À cet égard, il a participé à une réunion les 28 février et 1^{er} mars 2005, au cours de laquelle le projet de document a fait l'objet d'un premier examen.

47. L'Institut a participé à une réunion du Sous-Comité de l'OPS sur la femme, la santé et le développement, tenue à Washington les 15 et 16 mars 2005, au cours de laquelle il a fait un exposé intitulé « Missing Links: Gender Equality and the MDGs », dans lequel il a souligné que les objectifs du Millénaire pour le développement, qui contribuaient largement à créer un consensus sur le développement international, pouvaient faire avancer la cause de l'égalité des sexes et de l'habilitation des femmes si chacun d'eux prenait en compte les priorités et besoins spéciaux des femmes. Ainsi, bien que l'élimination de la violence à l'égard des femmes soit essentielle pour la réalisation équitable des huit objectifs, elle était pratiquement passée sous silence dans les objectifs du Millénaire pour le développement. L'Institut a affirmé dans son exposé que ces objectifs constituaient un point de départ concret pour l'application des programmes du Caire et de Beijing, lesquels, pour leur part, prévoyaient des orientations et des actions essentielles à la réalisation de ces mêmes objectifs.

48. L'Institut a été invité à faire l'un des deux grands exposés lors du Séminaire international sur le thème « Organisations internationales, la coopération et l'intégration transversale du genre : pratiques optimales et enseignements tirés », organisé à Madrid, le 17 novembre 2005, par le Ministère espagnol des affaires étrangères et de la coopération, la Universidad Complutense de Madrid – Instituto Complutense de Estudios Internacionales et la Casa de America.

49. Reconnaissant la nécessité de lier la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'Institut a organisé en août 2005, en collaboration avec le Ministère de la condition de la femme de la République dominicaine, un séminaire pour examiner et évaluer la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing¹¹ ainsi que du

¹⁰ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément n°3*, (A/52/3/Rev.1 et Add.1), chap. IV, sect. A, par. 4.

¹¹ *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe I.

document issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale¹² dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement et du Projet Objectifs du Millénaire étant donné que la République dominicaine est l'un des pays où le Projet est exécuté. Des parlementaires, des représentants du Gouvernement et de la société civile dominicains et des représentants d'autres organismes des Nations Unies établis dans le pays ont participé à ce séminaire.

50. L'Institut s'est activement efforcé, toujours dans le pays hôte, d'assurer l'intégration des questions de genre dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et le bilan commun de pays (CCP). Cette expérience est citée parmi les pratiques optimales.

51. L'Institut a également participé aux réunions interorganisations du système des Nations Unies en République dominicaine, notamment à l'élaboration du PNUAD pour ce pays et aux réunions des groupes thématiques sur le genre et le VIH/sida. Il a également pris part à l'exécution du Projet Objectifs du Millénaire au niveau national.

III. Observations finales

52. Le fait que, de par son mandat, l'Institut jouit d'un avantage comparatif pour les activités de recherche et de renforcement de capacités dans les domaines stratégiques a été rappelé au fil des ans par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale.

53. Grâce à son processus de revitalisation, l'Institut est mieux à même de promouvoir l'habilitation des femmes, l'égalité des sexes, l'intégration des femmes dans les objectifs du Millénaire pour le développement et l'intégration transversale du genre dans l'ensemble du système des Nations Unies.

54. L'engagement par les États Membres de ressources suffisantes est indispensable pour assurer la viabilité à moyen et long terme dont l'Institut a besoin pour s'acquitter pleinement des tâches qui lui ont été confiées.

¹² Résolution S-23/2 de l'Assemblée générale, annexe, et résolution S-23/3, annexe.